

Lundi 28 novembre 2016

Bénédition et inauguration de la navette maritime "Te Ata O Hiva"

Allocution du président Edouard FRITCH

Monsieur le Haut-Commissaire,
Mesdames et messieurs les ministres,
Madame la Député,
Monsieur le sénateur,
Monsieur le président du Conseil, économique, social et culturel,
Mesdames et messieurs les Représentants,
Monsieur l'Administrateur d'Etat,
Monsieur l'Administrateur du pays,
Monsieur le directeur de la Caisse de prévoyance sociale,
Mesdames et messieurs les chefs de services et directeurs
d'établissement,
Monsieur le directeur de NSI construction,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

Un peu plus d'un an après l'adoption par l'Assemblée du schéma directeur des déplacements durables interinsulaires de la Polynésie française, c'est avec plaisir que nous procédons à la bénédiction et à l'inauguration de la navette maritime "Te Ata O Hiva".

Cette navette participera au désenclavement des îles de Tahuata et Fatu Hiva en assurant une desserte maritime régulière à partir du quai de Atuona. Ce choix était prioritaire pour le gouvernement puisque ces deux îles des Marquises Sud ne possèdent pas encore d'aéroport.

Cette navette a été construite en moins d'une année par le chantier naval NSI à Taravao, dont il convient de saluer la qualité du travail et le respect des délais de construction. Ce navire sera affecté dans un premier temps à la flottille administrative. Il permettra de transporter 40 passagers ainsi que 7 tonnes de fret, à une vitesse de croisière de 13 à 14 nœuds.

L'investissement s'est élevé à 130 millions de FCP.

Ce navire a également été équipé pour répondre, autant que de besoin et en coordination avec le médecin régulateur du SAMU en cas d'urgence ou le médecin prescripteur, à un transport sanitaire sur civière, avec le matériel requis pour accrocher les perfusions si nécessaires.

Chers amis, cette navette maritime répond à une réelle attente dans les Marquises Sud. J'ai toujours été attentif aux besoins réels des Marquisiens. C'est pourquoi nous avons répondu favorablement aux sollicitations répétées des élus et des populations de l'archipel.

Cependant, au moment où je vous accorde une attention particulière, au moment où cette navette est le symbole du lien qui nous unit, je comprends mal que certains élus des Marquises veuillent reprendre le flambeau du séparatisme avec le reste de la Polynésie française. A mon sens, ils n'ont pas mesuré les vraies conséquences d'une telle revendication qui seraient dramatiques pour le quotidien des populations de l'archipel. Même monsieur Oscar Temaru, le vrai séparatiste, estime que cette tentative de morcellement de la Polynésie est une idée inopportune et dénuée de bon sens.

Ceci dit, malgré la défiance de certains maires marquisiens, je n'ai aucun regret à avoir financé cette navette.

Ainsi, elle opérera dans un premier temps 2 allers-retours vers Fatu Hiva, les lundis et vendredis, et deux allers-retours vers Tahuata par semaine, les mercredis matin et après-midi, sachant qu'elle desservira également Tahuata lors de sa navigation vers Fatu Hiva.

L'équipage de la flottille administrative va convoier ce navire dès demain, mardi 29 novembre, vers les Marquises pour rejoindre son port base Atuona le 2 décembre 2016.

Et dès son arrivée, cette navette entrera rapidement en action, puisqu'elle opérera le transport de 94 sportifs de Fatu Hiva et 131 de Tahuata pour participer aux Jeux Inter îles Marquises qui commenceront le 11 décembre à Atuona. De la même manière, elle fera le voyage retour le 19 décembre.

A cet égard, le gouvernement vient de décider d'octroyer au Comité organisateur local des jeux des Marquises, une subvention de 44 millions FCP pour la tenue de ces rencontres sportives marquisiennes.

Les rotations régulières entre Atuona et les îles de Tahuata et Fatu Hiva devraient alors débiter dans la dernière semaine de l'année. Et il est également prévu, avec Madame la ministre de l'éducation, que la navette se charge du transport des scolaires vers Hiva Oa dès la rentrée de janvier 2017, soit plus de 150 élèves de Fatu Hiva et Tahuata.

Dans un premier temps, ce navire sera géré par la direction de l'équipement. Toutefois, il est important de mettre en place dès maintenant un service de transport durable et pérenne, avec une tarification qui permette à la fois l'accès du navire aux populations de ces îles enclavées, mais également d'équilibrer les comptes annuels du service, en tenant compte des prestations annexes que seront le transport des scolaires, les transports sanitaires d'urgence, sur réquisition ou après entente préalable et les affrètements spéciaux qui peuvent avoir lieu.

Ces dispositions tarifaires seront ainsi déterminées dès mercredi prochain par le conseil des ministres.

La direction de l'équipement n'a pas vocation à effectuer ce travail d'armateur sur une ligne régulière spécifique ; la Polynésie française intervient actuellement en raison de la carence du secteur privé. Toutefois, à terme, il est envisagé de confier ce navire en affermage à une entreprise privée intéressée, dans le cadre d'une délégation de service public dans laquelle les communes ou la communauté de communes de Marquises pourrait être partie prenante avec le Pays.

De nombreux points restent ainsi à définir, et il importe de comprendre que les 6 ou 12 prochains mois serviront tout à fois à affiner les horaires et dates de la desserte régulière pour s'adapter aux besoins des populations, mais également à vérifier les hypothèses prises concernant l'équilibre financier du service et la tarification adoptée.

Une rencontre avec les maires et la société civile des communes de Hiva Oa, Tahuata et Fatu Hiva a eu lieu le mois dernier, et il importe que ces échanges perdurent pour améliorer le service, et identifier les points particuliers sur lesquels les communes pourraient fournir une assistance spécifique, tels que la pré-réservation des places, des aménagements particuliers sur les quais, ou autres points à identifier.

Pour conclure, avant de souhaiter à l'équipage du navire une bonne traversée vers les îles Marquises, je voudrais souligner une nouvelle fois la volonté du Pays de participer au désenclavement des îles Marquises.

Ainsi, une autorisation de programme sera présentée au prochain budget primitif 2017 afin d'étudier les possibilités et les caractéristiques d'un navire comparable - mais probablement plus grand - pour assurer la desserte maritime des îles Marquises Nord, et participer au désenclavement des îles Ua Pou et Ua Huka.

Pour l'heure, Te Ata o Hiva aura son port à Atuona. Elle aura une marraine des Marquises du Sud. Madame Joëlle Frébault aura la joie et le privilège de la baptiser dans quelque instant.

Je vous remercie.